

**PROGRAMME DE VEILLE 2019 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

ALERTE N° 54 CONCERNANT REXEL

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG publie depuis 1998 un code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations de l'AFG sur le gouvernement d'entreprise » (dernière mise à jour en 2019) et alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que la loi de sécurité financière du 1er août 2003 rend obligatoire l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC et demande aux sociétés de gestion d'indiquer les motifs pour lesquels elles ne les auraient pas exercés.

✂

REXEL

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 23 MAI 2019

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 17 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé**

Analyse

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS, à hauteur de 9,2% du capital par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.

Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2019 :
Titre I-C 1-2 (b)

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitées à des obligations convertibles).

- RESOLUTION 18 : Option de sur allocation (green-shoe)

Analyse

La résolution 18 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment dans la résolution 17 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2019 :
Titre I-C 1-2 (b)

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS, à hauteur de 9,9% du capital par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.

GOUVERNANCE

Le conseil de REXEL comportera, à l'issue de l'assemblée générale, 80 % de membres libres d'intérêts, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Ian Meakins	Président	Libre d'intérêts	100%	M	62	UK	3	2021	0	1	M	M	M
	François Henrot	Vice-Président	Libre d'intérêts	100%	M	69	FR	6	2021	0	2		M	M
	Patrick Berard	Directeur Général	Non-libre d'intérêts	100%	M	66	FR	2	2021	1	0			
	Marcus Alexanderson	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	M	44	FR	2	2022	0	1		M	M
	Julien Bonnel	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	78%	M	33	FR	2	2021	0	1			M
<input checked="" type="checkbox"/>	François Auque		Libre d'intérêts	100%	M	62	FR	1	2023	0	2	P		
	Thomas Farrell		Libre d'intérêts	89%	M	62	US	7	2020	0	1	M	M	
<input checked="" type="checkbox"/>	Elen Phillips		Libre d'intérêts	100%	F	58	US	3	2023	0	1	M	M	
	Maria Richter		Libre d'intérêts	100%	F	64	US	5	2022	0	3	M		M
<input checked="" type="checkbox"/>	Agnès Touraine		Libre d'intérêts	100%	F	64	FR	2	2023	0	4			P
	Hendrica Verhagen		Libre d'intérêts	89%	F	52	NL	6	2022	1	2		P	

✂

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET